

## Réunion plénière de la LVIII COSAC 26-28 novembre 2017, Tallinn

### Informations de base

#### Session III: Marché unique numérique – les évolutions actuelles dans les services électroniques

Les technologies numériques génèrent des innovations et de nouveaux produits, services et modèles économiques, ainsi que de nouveaux modes d'échange entre les citoyens et les gouvernements. Le [Sommet numérique de Tallinn](#), qui a eu lieu le 29 septembre 2017, a envoyé un message fort sur la nécessité d'une Europe numérique plus robuste et plus cohérente. Cela a été réaffirmé lors du [Conseil européen](#) le 19 octobre 2017, où les chefs d'État et de gouvernement ont annoncé qu'ils étaient prêts à faire ce qu'il fallait pour que l'Europe devienne numérique. Il a été convenu que les défis posés par la transformation numérique ainsi que le réexamen des politiques concernées par la numérisation nécessitaient une réponse collective.

Les gouvernements et le secteur public ont un rôle important dans la construction d'une **Europe numérique**. Le secteur public représente entre 20 et 30 % du PIB européen, et il est estimé que le marché unique numérique pourrait réduire la charge administrative du secteur public de 15 à 20 %. Les organismes publics doivent montrer le chemin en tant que facilitateurs et utilisateurs des technologies nouvelles et révolutionnaires en réduisant la charge administrative des entreprises et des citoyens, car leurs échanges avec les administrations publiques deviendraient plus rapides, plus pratiques, plus transparentes et moins coûteuses.

Comme il a été conclu à l'issue du Sommet numérique de Tallinn, toutes les procédures engagées par des gouvernements, qui impliquent la libre circulation des personnes, des capitaux, des marchandises et des services sur le marché unique, devraient être susceptibles d'être gérées de manière numérique. Les chefs d'État et de gouvernement ont décidé qu'il était nécessaire d'introduire des principes tels que **«une seule fois»** ou que le **guichet unique administratif**, afin de faciliter l'interopérabilité et les services publics numériques transfrontaliers. Le secteur public devrait faciliter la transformation numérique en jouant un rôle de moteur dans l'application du marché public électronique et innovant, et en faisant en sorte que toutes les communications passent au numérique et que les **pratiques et les services numériques deviennent la norme**.

L'utilisation généralisée de l'identité et de la signature numériques permettrait à toutes les parties prenantes de gagner du temps et de réduire les coûts, tout en assurant la protection contre l'usurpation d'identité et contre la faible cybersécurité. La première étape publique dans le [processus de signature numérique au niveau européen](#) a eu lieu le 25 octobre 2017, quand Antonio Tajani, président du Parlement européen, et Matti Maasikas, vice-ministre estonien chargé des affaires européennes et représentant de la présidence estonienne du Conseil de l'Union européenne, ont signé numériquement un acte législatif de l'UE. Cette cérémonie a mis en évidence que les institutions européennes travaillent ensemble pour faire de la transformation numérique une réalité et pour proposer des services publics numériques sûrs et efficaces. Elle démontre l'engagement de l'Union européenne dans la mise en place du [règlement sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions](#)

[électroniques](#) pour fournir un environnement législatif prévisible afin de garantir des interactions sûres et fiables entre les entreprises, les citoyens et les autorités.

Les parlements nationaux jouent un rôle important dans la numérisation du secteur public. Selon le [28<sup>e</sup> rapport semestriel de la COSAC](#), la majorité des répondants considèrent que la numérisation du secteur public est très importante. Ce rapport montre que les parlements nationaux ont surmonté leur méfiance vis-à-vis des solutions numériques, ce qui a créé une bonne base pour continuer la numérisation du secteur public. La numérisation des procédures parlementaires a été effectuée dans près de la moitié des parlements nationaux. Par exemple, presque la moitié des parlements ont introduit un système de vote électronique en plénière et recourent à des systèmes permettant de tenir des séances plénières et des réunions de commissions «sans papier». La grande majorité utilisent des systèmes de gestion électronique des documents et plus de la moitié recourent aux plateformes électroniques pour communiquer avec d'autres instances gouvernementales. Le fait que la numérisation des procédures parlementaires soit activement mise en œuvre constitue un fondement solide pour poursuivre la numérisation du secteur public.

Dans le même temps, plus de la moitié des parlements estiment que les problèmes de protection des données sont un défi majeur. D'après le 28<sup>e</sup> rapport semestriel de la COSAC, la création d'un environnement propice au développement des services numériques a été la question la plus débattue dans les parlements nationaux. Ainsi, dans le processus de numérisation, il est essentiel de respecter, de soutenir et de renforcer le droit à la vie privée et le droit à la protection des données à caractère personnel, et d'agir en accord avec les actes législatifs de l'UE en la matière, ce qui a été souligné dans la [Déclaration de Tallinn sur l'administration en ligne](#).<sup>1</sup> La nécessité et l'importance d'une approche commune au niveau européen en matière de cybersécurité a également été discuté lors du Sommet numérique. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont fixé l'objectif ambitieux de faire de l'Europe le chef de file de la **cybersécurité à l'horizon 2025**.

Pour en revenir au 28<sup>e</sup> rapport semestriel de la COSAC, la plupart des parlements nationaux, lorsqu'on leur a demandé leur opinion au sujet des principaux défis politiques qui empêchent la poursuite du développement des initiatives numériques, ont répondu que les **coûts et les infrastructures** sont les principaux obstacles à la poursuite du développement. Les réseaux de communication sont l'épine dorsale de la société du monde numérique. Dans la même veine, à l'issue du Sommet numérique, il a été conclu que l'UE devrait établir une feuille de route et un cadre ambitieux afin de déployer, **à l'horizon 2025**, une fibre optique et une 5G parmi les plus performantes au monde. Même si la plupart des objectifs concernant la modernisation des infrastructures et la mise à niveau de la main-d'œuvre seront atteints au sein des États membres, l'UE devrait étudier la manière d'accroître la contribution des investissements européens à la réalisation de ces objectifs.

Pour résumer, les outils numériques permettent d'améliorer l'accès aux services publics et augmentent de manière générale la participation démocratique. La numérisation du secteur public implique bien plus que la mise en ligne des services publics. Pour les citoyens et les entreprises, les nouvelles technologies représentent non seulement un énorme potentiel en termes de gain de temps et de réduction des coûts grâce à l'utilisation des services publics en ligne, mais également la possibilité de collaborer activement avec les décideurs politiques à travers l'UE.

---

<sup>1</sup> Signée par les ministres responsables des politiques en matière d'administration et de coordination en ligne des 32 États membres de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange le 6 octobre 2017.



**Quelques points de discussion:**

- 1) Quels sont les services électroniques les plus utilisés dans votre pays?
- 2) Quels sont les défis de la mise en place de services électroniques efficaces?
- 3) Comment les services électroniques peuvent-ils être rendus plus faciles à utiliser pour tous les groupes d'utilisateurs?